

CONTRAT DE LOCATION EN MEUBLÉ SAISONNIER

Madame, Monsieur. Suite à votre demande, je vous adresse le présent contrat de location dont 1 exemplaire est à me retourner (par courrier ou mail) revêtu de votre signature et accompagné du montant de l'acompte (virement ou courrier). En espérant avoir le plaisir de vous accueillir prochainement, recevez mes sincères salutations.

CLÉVACANCES

Entre la société : siège social

SAS WAO 1 Route de Nouart

Agrément 2 clés N° 08 MS 171 08240 Fossé France

Courriel: contact@gites-wao.fr Site internet: http://www.gites-wao.fr Tel: +33 (0)3.24.30.08.95

IBAN: FR76 1020 6084 0398 3877 2925 093

BIC: AGRIFRPP802

TITULAIRE: SAS WAO CREDIT AGRICOLE DU NORD EST 08240

Buzancy

Et le locataire :

Qualité : M.

Prénom et Nom : Hugues Letoux

15 lot en chantree

CP & Ville: 54700 CHAMPEY SUR MOSELLE

Pays : France

Téléphone : 0660147165 Courriel : hletoux@gmail.com

Pour la taxe de Séjour nombre de personnes :

Taxables: 15 Non taxables: 0

CONDITIONS DE LOCATION

Désignation des lieux et descriptif du logement

Il est convenu d'une location meublée type F7 se trouvant à l'adresse suivante Gîte Lauberoye 2 rue du Moulin Fontenois 08240 Saint Pierremont

Principales caractéristiques :

Chauffage: Géothermie, feu à l'âtre, sol chauffant dans la piscine.

Le locataire à la jouissance d'un terrain de 6 ha avec un étang de 7000 m2. La baignade dans cet étang est interdite. Pendant la durée du séjour, le locataire à la jouissance d'une piscine couverte chauffée attenante à la maison, de 10 m par 5 avec cabine infra rouge et spa, ainsi qu'un espace comportant table de ping pong, trampoline, aire de jeu. Afin de laisser l'espace piscine propre, il est conseillé de prendre des claquettes. Pensez aussi aux lunettes. Par mesure d'hygiène, les maillots de bain seront préférés aux shorts.

Nombre de couchages dans les chambres au nombre de 6 : 15 personnes

Nombre de pièces : 7 + 1 véranda + 1 salle de jeux

Surface habitable: 283m²

Situation du logement dans la localité :

Le logement est à l'écart d'un hameau à 900 m (en fonction de votre heure d'arrivée, il est préférable de vous approvisionner sur votre parcours pour éviter de faire des km inutilement)

Distance des principaux sites touristiques et services :

Lac de Bairon	17km	Karting Douzy	31km	Frontière Belge	50km	Frontière du Luxembourg	100km
Plan d'eau Buzancy	7km	Forêt	1km	Proxi Buzancy	7km	Centre commercial	24km
Médecin pharmacie	7km	Hôpital Vouziers	24km	Hôpital Sedan	34km	Boulanger Mansart Buzancy	7km

Description du logement:

Vous trouverez le détail des couchages en téléchargement sur notre site (gites-wao.fr/onglet du gîte/Description des couchages & plan du gîte).

Les descriptifs de ce contrat tiennent lieu d'inventaire. Tout manquement à cette liste sera à nous signaler rapidement. Le logement est équipé de vaisselle, mobilier intérieur et extérieur, ustensiles de nettoyage. Nous ne fournissons pas le linge de maison, ni les serviettes de toilette.

Exposition : sud Vue : campagne

Agencement de la cuisine : Coin cuisine dans la pièce principale.

© Evier deux bacs © Lave vaisselle © Réfrigérateur © Plaque induction © Four © Four micro ondes © Congélateur coffre © 2 Cafetières à filtre, 1 senseo © 1 Grille pain © 1 bouilloire © 1 Autocuiseur © 3 Services à raclette 8 personnes © 3 Services à fondue © 1 grill © 1 batteur à fouets © 1 mixeur plongeant © 1 essoreuse à salade © plats de service ovales inox et plastiques © 10 saladiers ronds inox, verre et poterie © 4 moules à gâteaux © 4 moules à tarte © 1 presse agrumes © 6 plats à four © 4 Poêles © 8 Casseroles

La vaisselle et les ustensiles sont suffisants pour une vingtaine de personnes, les produits de nettoyage sont fournis.

Equipements sanitaires:

ⓒ 3 Lavabos **ⓒ** 4 WC **ⓒ** 3 Douches **ⓒ** 1 baignoire bébé **ⓒ** 1 matelas à lange Linge:

☑ 8 lits 2 personnes avec chacun 1 alèse, 1 plaid, 1 couette et 2 oreillers avec housse de protection ☑ 6 lits 1 personne avec chacun 1 alèse, 1 plaid, 1 couette et 1 oreiller avec housse de protection ☑ 2 lits bébé avec matelas, couette et oreillers ☑ 2 canapés convertibles avec chacun, 2 plaids, 1 couette et 2 oreillers avec housse de protection ☑ Pour les descriptions ci-dessus, le linge de lit est fourni (taies d'oreillers, housse de couette, draps housses pour lits 90 cm et draps plats pour lits 140 cm)

Divers:

© 2 Télévisions avec télécommande © 1 Lecteur de DVD avec télécommande © 1 WII 4 manettes © 1 Fer à repasser © 1 Aspirateur dyson © Salon de jardin © Barbecue © Lave linge © Sèche Linge © 2 chaises bébé © 5 transats © 2 bains de soleil © 1 Billard © 1 Baby foot © 1 téléphone © 2 sèche cheveux © 1 rallonge multiprises rouge © décoration diverses, cadres, livres, jeux © Animaux domestiques acceptés avec supplément de 3€ par jour

VOS INITIALES LETOUX 08/10/2021 LAUBEROYE

Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de : 2 nuitées

Elle commence le vendredi 08 octobre 2021 à partir de 17h et se terminera le dimanche 10 octobre 2021 au plus tard à 17h

Elle ne pourra en aucun cas être prorogée, sauf accord écrit et préalable du propriétaire.

Pour nous permettre de nous organiser, (le gîte est à 12 km de l'habitation principale du propriétaire), vous devez nous avertir quelques jours à l'avance de votre heure d'arrivée (par mail ou téléphone).

Prix (en Furos)

La présente location saisonnière a lieu moyennant la somme de (minimum fixe de base)

Tarif par personne supplémentaire au-delà du minimum fixe : 32,00 € par nuit et par personne

Nombre : 0

1 325,00 €

0,00 €

Il comprend les charges (télévision, eau, électricité), le ménage et la fourniture des draps et taies

ourniture des draps et tales

Remise fidélité

-30,00 €

0,00 €

Supplément par animal 3 € par jour. Nombre : 0

Forfait lits faite à l'arrivée : 5 00 €/parsagne

Forfait lits faits à l'arrivée : 5.00 €/personne

Taxes diverses calculées sur

Nbre de personnes de + de 18 ans : 15

Nbre nuitées : 2

44,00 €

Soit la somme de 1 339,00 €

388,50€

Réglement à transmettre avec votre contrat signé (selon les modalités ci-après) à titre d'acompte :

soit par virement (IBAN dans partie société), ou chèque à l'ordre de SAS WAO, ou chèques vacances (envoi au siège social)

Nous demandons un envoi en recommandé uniquement pour les chèques vacances. solde à régler à votre arrivée : 950,50 €

Après votre séjour un scan de la caution détruite vous sera transmis par courriel, sauf en cas de dégâts. Caution de 350 €

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire daté et signé du présent contrat avant le 25/02/2021 accompagné du chèque. Au-delà de cette date, la réservation sera caduque et le propriétaire disposera librement du logement.

Assurances

Le locataire doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature en responsabilité civile. Dans l'hypothèse contraire, il peut intervenir auprès de sa compagnie d'assurance et lui réclamer l'extension de la garantie pour la période de la location, ou bien souscrire un contrat particulier au titre des clauses villégiature

Par mesure de sécurité, il est conseillé de ne jamais se baigner seul. La piscine est aux normes de sécurité, mais n'est pas surveillée. Les enfants devront toujours être accompagnés d'un adulte et le propriétaire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des accidents qui pourraient y survenir. Il en est de même pour l'étang situé dans la propriété.

De même pour l'aire de jeu du gîte, les enfants qui l'utilisent doivent être sous la surveillance des parents.

Etat des lieux et inventaire

Le document pour l'état des lieux se trouve dans le cahier d'explication du gîte. Ce contrat fait office d'inventaire.

Pour éviter toute contestation le locataire voudra bien contrôler et signaler toute anomalie dans les 24 heures. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. Celui-ci sera responsable de toute détérioration ou perte pouvant survenir à ce mobilier ainsi qu'aux divers matériels de l'espace piscine et détente.

Jouissance des lieux

Le locataire entretiendra les lieux loués et les rendra en bon état de propreté. Il veillera à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée. La sous location est interdite au preneur, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat.

L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable du propriétaire. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WI-FI à des fins illicites, interdites ou illégales (entre autres respect de la loi Hadopi). Le loueur, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente, se réserve le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation. En aucun cas le loueur ne peut être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, ce dernier reconnaissant que le loueur ne peut pas être responsable des contenus auquel accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis.

Clause résolutoire

A défaut de paiement aux échéances fixées ou en cas d'inexécution d'une des clauses du présent engagement et cinq jours francs après une simple sommation par lettre recommandée restée infructueuse, le présent contrat sera immédiatement résilié et le bailleur pourra se prévaloir de l'article 1590 du Code civil pour conserver les acomptes versés à titre des premiers dommages-intérêts.

Annulation

La signature du contrat engage les deux parties de façon définitive. Si le locataire renonce à la location 60 jours avant l'arrivée, l'acompte est remboursé. Entre 1 jour et 60 jours si nous réussissons à relouer, l'acompte est également remboursé. Sinon l'acompte est perdu. Pour les annulations sans motif valable dans les 15 jours précédents la location, le solde de la location est dû. "Nous recommandons aux locataires de souscrire à une assurance annulation afin d'être remboursé en cas d'annulation dans les 60 jours avant l'arrivée dans les lieux." Info COVID: Si vous annulez hors délai prévu au contrat, en cas de confinement décidé par l'état, nous remboursons l'acompte. Si vous ne pouvez plus venir pour quelques raisons que ce soient, nous ne le remboursons pas. Si votre assurance ne prévoit pas d'assurance annulation, voici l'exemple d'un site de souscription en ligne: Via leur site internet: www.trustiway.com Par email: contact@trustiway.com Par téléphone: 07 56 92 83 82 ou 07 56 99 91 12

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, le propriétaire et le locataire font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois en cas de litige, le tribunal des lieux loués sera seul compétent.

Fait en deux exemplaires à Fossé le 15/02/2021 Signature du propriétaire,

With the season Foster

J'ai pris connaissance des conditions de location ci-dessus Date :

Signature du locataire (précédé de la mention lu et approuvé)

VOS INITIALES

LETOUX 08/10/2021 LAUBEROYE